

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 17 JANVIER 2023 -

DÉCISION N° 23 - 01 - 002

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 23 novembre 2022 s'est réuni le mardi 17 janvier 2023 à partir de 9 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Marianne DARFEUILLE (Présidente)
- Georges ZIEGLER (Vice-président)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Décision 2 : Le projet d'avenant de prolongation au marché de nettoyage des locaux du centre départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Le SDIS de la Loire a lancé en décembre 2019 une consultation ayant pour objet le nettoyage des locaux et vitrages du centre départemental du SDIS, ainsi que les espaces extérieurs (parvis et allées, aires de détente, parkings, espaces verts...), avec fourniture de matériels et produits nécessaires à la réalisation des opérations.

Le titulaire a également pour obligation l'entretien des appareils d'hygiène (distributeurs de papier hygiénique et savon, dérouleurs textile, appareils de désinfection WC / urinoirs / cuvettes, diffuseurs de parfum) pour la durée du contrat. Ces prestations étaient auparavant effectuées par un autre prestataire.

La société ONET SERVICES est titulaire depuis le 12 mars 2019 du marché de nettoyage des locaux du centre départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Avant de pouvoir relancer une nouvelle consultation et afin de définir de manière plus précise et plus efficiente les prestations attendues du titulaire au titre du nouveau marché de nettoyage des locaux, il est proposé de prolonger le marché actuel d'une durée de 3 mois et 19 jours afin qu'il se termine le 12 juillet 2023.

Cet avenant de prolongation représenterait une augmentation du montant estimatif global du marché de 28 842,80 € HT (34 611,36 € TTC), soit 11,2 %, correspondant au forfait de prestations annuelles périodiques à réaliser par le titulaire jusqu'à la fin du marché.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 17 janvier 2023 afin d'examiner ce dossier.

**Vu le rapport présenté par la Présidente,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau approuve l'avenant numéro 3 relatif à la prolongation au marché de nettoyage des locaux du centre départemental d'incendie et de secours de la Loire avec la société ONET SERVICE et autorise la Présidente à signer le document ci-joint.

Décision adoptée à l'unanimité.

La Présidente du Conseil d'administration
du service départemental
d'incendie et de secours de la Loire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Darfeuille', with a long horizontal stroke extending to the left.

Marianne DARFEUILLE